

• (5.40 p.m.)

**Mme MacInnis:** On s'occupe de l'animal humain et il est grand temps que nous nous occupions des autres animaux. Ce n'est que récemment que les Canadiens se sont rendu compte que la conservation du royaume animal était vitale à la survie des êtres humains. Les biologistes et les écologistes se tuent à nous dire que si nous laissons les animaux disparaître et s'aggraver les brèches du cycle nutritif de la vie animale, nous sommes également appelés à disparaître. Il ne s'agit plus uniquement de la pollution de notre milieu mais aussi de sa destruction. Comme mon collègue, le député de Vancouver-Est (M. Winch) l'a signalé, nous savons aujourd'hui que si nous étudions la question du bien-être des animaux, c'est aussi parce qu'elle est étroitement liée à celle du bien-être des hommes.

Je ne citerai ni faits ni chiffres concernant la cruauté envers les animaux. Nous en avons entendu beaucoup parler. D'autre part, j'ai de plus en plus la preuve que beaucoup des expériences qu'on répète sur les animaux pour déterminer le stress et d'autres facteurs ne sont plus nécessaires. Ces expériences ont été multipliées.

En outre, on découvre aujourd'hui que ces expériences peuvent être faites sur des tissus et par des moyens mécaniques qui suppriment la nécessité de torturer des animaux vivants. A vrai dire, personne n'a besoin de se faire imposer l'idée de force. Il faudrait instituer un comité de la Chambre qui convoquerait différents groupes de témoins, afin que ses membres, qui représenteraient les différents partis, puissent se faire une opinion à cet égard. Nous pourrions convoquer des spécialistes soucieux du bien-être des animaux. Nous pourrions inviter des biologistes et des écologistes qui nous parleraient des dangers qu'entraînerait pour notre milieu la négligence de cette question. Nous pourrions convoquer des gens qui s'intéressent à la conservation des espèces, capables de recommander des méthodes plus humaines pour le piégeage et la chasse aux phoques, et les règlements qui pourraient se révéler nécessaires dans les circonstances.

La protection des animaux ne devrait plus être considérée par les partis comme une question litigieuse. A mon avis, elle nous touche tous, et nous serions certainement tous disposés à la déferer à un comité, sans aucun engagement préalable pour qui que ce soit. Nous devrions soumettre la question à l'examen d'un comité, tout comme nous l'avons fait pour nombre de nos projets de résolution et de nos projets de loi. J'estime que l'étude au comité révélera des choses étonnantes qui, j'en suis convaincue, nous inciteront à placer le Canada au premier rang de la pensée moderne en matière de protection des animaux par l'entremise d'une mesure de réglementation.

J'aimerais donner à d'autres députés la chance de traiter de cette question; aussi, je termine en exhortant une fois de plus tous les députés à appuyer la résolution tendant à envoyer toute cette question à un comité de la Chambre pour qu'il l'étudie et en fasse rapport.

[Français]

**M. Gaston Isabelle (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, il me fait plaisir de prendre la parole ce soir sur la motion présentée par l'honorable député de Vancouver-Est (M. Winch). Je dois dire que j'écoute tou-

[M<sup>me</sup> MacInnis.]

jours avec intérêt ses discours flamboyants, qu'il prononce d'ailleurs avec toute la fougue et la vitalité d'un jeune de 20 ans.

Je m'en tiendrai aux paragraphes a) et b) de la proposition de mon honorable collègue.

Toute société qui a des sentiments d'humanité doit se soucier de la façon dont on traite les animaux dans le domaine de la recherche médicale, et ceux qui s'en servent ont une responsabilité supplémentaire à cet égard.

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et le Conseil des recherches médicales partagent le souci de l'honorable député quant à l'utilisation d'animaux aux fins de la recherche médicale. C'est grâce à ces deux organismes que des fonds ont été accordés au Conseil canadien de soin des animaux, pour lui permettre d'évaluer les problèmes que pose le soin des animaux, et pour assurer que des directives soient données aux autorités provinciales appropriées, de même qu'aux universités, aux ministères, et aux laboratoires de recherche locaux.

Le Conseil canadien de soin aux animaux a publié un guide pour les soins des animaux utilisés à des fins expérimentales, guide qui a pour but de fournir aux établissements canadiens de recherche et d'enseignement, qu'il s'agisse d'universités, d'organismes gouvernementaux ou industriels, des directives ayant trait aux soins et à l'abri adéquats des animaux utilisés dans les laboratoires. Ce guide est excessivement intéressant, et devrait être lu par tous ceux qui se soucient du soin des animaux. Ils constateront que le gouvernement canadien a fourni des fonds, de même que le Conseil national de recherches, pour la publication de cet ouvrage très important.

• (5.50 p.m.)

L'objectif de ce guide est aussi de servir comme base d'évaluation des soins prodigués aux animaux au Canada. Le travail du Conseil canadien de soin des animaux nous a aidés et continue de nous aider à nous acquitter de nos obligations d'assurer des soins de la plus haute qualité aux animaux utilisés à des fins scientifiques et éducatives. En étudiant ce problème et en préparant ce guide, le Conseil a consulté, comme le mentionnait tout à l'heure l'honorable député de Vancouver-Est, des spécialistes de l'élevage, de même que des chercheurs et de nombreux organismes privés et gouvernementaux qui s'intéressent à cet important problème. Le principe de base qui doit régler le soin à donner aux animaux de laboratoire, c'est de prévenir la douleur ou les malaises inutiles.

Toute expérience causant une douleur ou un malaise aux animaux devrait être évitée, à moins qu'il n'existe de bonnes raisons de croire que ces études contribueront à l'avancement de la science, au bien de toutes les espèces vivantes. Toutefois, si l'animal de laboratoire doit souffrir une douleur ou un malaise, les agents anesthésiques ou analgésiques appropriés devraient être utilisés tout au long de l'expérience, et ces agents devraient être administrés aux animaux de façon à éviter toute douleur.

Même dans le cas des expériences, il faut épargner aux animaux les mauvais traitements. Le guide pour le soin des animaux utilisés à des fins expérimentales insiste